



# JEANNE D'ARC INFO

Site : [college.saintluc-cambrai.com](http://college.saintluc-cambrai.com)  
Courriel : [college@saintluc-cambrai.com](mailto:college@saintluc-cambrai.com)

Jeudi 24 août 2017 – n° 01

**Ce numéro vous donne toutes les informations de base pour ce début d'année.**



**2017-2018, sous le signe  
de la Paix**

Les vacances arrivent bientôt à leur terme et j'espère qu'elles auront permis à chacun de se reposer et de se ressourcer pour entamer une nouvelle année scolaire. Je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux élèves et je me réjouis, avec tous les autres, de poursuivre ensemble sur les chemins de la réussite.

Avec 2018 va se poursuivre et s'achever le cycle des commémorations du centenaire de 14-18. Parmi les multiples initiatives et événements qui seront organisés, je voulais mettre l'accent sur le projet « Faites la paix » que je vous invite à découvrir sur [www.faiteslapaix.org](http://www.faiteslapaix.org) ou grâce aux fascicules mis à disposition à l'accueil (vous y découvrirez un programme de conférences, dont une au collège, le samedi 16 septembre sur les églises de la reconstruction ou dans cette édition, les rendez-vous sur Robert Schuman, un des Pères de l'Europe). Plus qu'une commémoration de la guerre, il s'agit d'envisager le défi de la paix aujourd'hui et demain [et Dieu sait que la tâche peut paraître lourde au vu des actualités !], ici et là-bas [puisque la paix se construit d'abord autour de nous]. C'est le chemin que nous allons emprunter cette année avec les jeunes, c'est le signe sous lequel nous allons placer notre année scolaire : la paix pourquoi ? la paix comment ?

L'actualité nous renforce dans la conviction qu'il faut éduquer à la paix, au respect et à la confiance ; qu'il ne s'agit pas d'un état naturel, mais bel et bien d'une construction commune qui se réfléchit et s'apprécie, qu'il faut défendre et protéger, parce que nous en sommes tous responsables, de manière individuelle et collective.

Bonne rentrée à tous et à bientôt !

Gérald Taverne, Chef d'établissement

## UNE LECTURE HEBDOMADAIRE INDISPENSABLE

Le "Jeanne d'Arc Info" qui est distribué à chaque élève de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et U. L. I. S. le jeudi ou le vendredi est le passage obligé de toutes les informations qui concernent chaque élève du collège. Pensez à le réclamer à votre enfant. "Jeanne d'Arc Info" est aussi un lieu d'expression : que chacun contribue à en faire le reflet fidèle de la vie du Collège ! Vous pouvez également consulter les textes du "Jeanne d'Arc Info" sur notre site Internet ainsi que les dates des activités déjà prévues.

Toutefois, afin de mieux protéger notre planète et de limiter l'impact sur l'environnement, à compter du n° 02 de septembre 2017, le "Jeanne d'Arc Info" n'est plus distribué systématiquement sous format papier aux élèves de 3<sup>ème</sup> : il est disponible sur le site internet du collège ([college.saintluc-cambrai.com](http://college.saintluc-cambrai.com)).

Pour les personnes qui n'auraient pas encore de connexion internet, il sera possible de recevoir par leur fils/fille la version papier traditionnelle.

### DATES A RETENIR

**Jeu. 31 août** : Journée Pédagogique.

**Ven. 1<sup>er</sup> septembre** : Journée de prérentrée des enseignants. 8h30 à l'église Saint Géry – Messe de rentrée des communautés éducatives de l'Enseignement Catholique de Cambrai.

### Semaine du 04 septembre : semaine A

**Lun. 04 septembre** :

\* De 8h30 à 11h 45 : distribution du second jeu de livres A. R. B. S. aux familles des élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> l'ayant demandé.

\* 8h45 - 9h00 : Rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup> par le portail du 25 boulevard de la Liberté. Les élèves seront pris en charge, pour cette journée spécifique d'accueil, de 9h00 à 12h05 et de 13h30 à 16h30.

\* 09h30 – Rentrée des élèves de 3<sup>ème</sup> au 9 rue Louis Belmas (entrée rue du Pré d'Espagne). (A 8h30 pour les internes, 8/10 rue Achille Durieux). Les élèves seront pris en charge de 9h30 à 12h05.

\* 13h30 : Rentrée des élèves de l'U. L. I. S. – Collège au 25 bd de la Liberté.

**Mar. 05 septembre** :

\* 8h07 – Rentrée des élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> (entrée rue de Péronne).

Premier jour de classe normal pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

\* Selon le planning établi, dans la journée : photos individuelles et photos de classes.

\* De 15h45 à 16h15, au 9, rue Louis Belmas : distribution du second jeu de livres A. R. B. S. aux familles des élèves de 3<sup>ème</sup> l'ayant demandé.

**Jeu. 07 septembre** : 18h00 à 19h30 : Réunion des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> (dans les classes et sans les élèves).

N. B. : la réunion commencera à 17h30 pour les C.H.A.M. en salle 104S.

**Ven. 08 septembre** : Journée d'intégration des élèves de 3<sup>ème</sup>.

**Lun. 11 septembre** :

\* 9h30 à 11h00 : permanence pour la distribution des jeux de livres A. R. B. S. (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>).

\* 18h00 – Réunion des parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>, au 9 rue Louis Belmas.

**Mar. 12 septembre** :

\* 18h00 – Réunion des parents d'élèves de 4<sup>ème</sup>.

**Mer. 13 septembre** : 18h 00 – Réunion pastorale 6<sup>ème</sup> dans le réfectoire.

**Jeu. 14 septembre** : 18h00 – Réunion des parents d'élèves de 5<sup>ème</sup>.

**Sam 16 septembre** : 18h 00 au Château – Conférence d'Annie Lefebvre sur "Les églises de la reconstruction".

**Jeu. 21 septembre** : Assemblée Générale de l'A. P. E. L. au 25 bd de la Liberté.

## MESURES DE SECURITE

Les mesures mises en place à la rentrée 2016 sont reconduites.

Concrètement, nous nous conformerons, bien évidemment à la mise en place des procédures et exercices demandés comme nous l'avons fait, par exemple, pour le P. P. M. S. et les exercices incendie.

Il est aussi demandé à ce qu'une attention particulière soit portée aux abords de l'établissement. Pour cela, nous demandons aux parents :

- d'inciter leurs enfants à **rentrer dans l'établissement dès leur arrivée rue de Péronne** au lieu de se regrouper aux abords ;
- de **ne pas gêner la circulation** lors des dépôts et reprises d'élèves ;
- de laisser libres, **à tous moments**, les zones d'entrée dans l'établissement (grilles rue de Péronne, zébras devant l'entrée principale Bd de la Liberté).

Par ailleurs, nous rappelons que, hormis pour les réunions de parents, **aucune personne étrangère à l'établissement n'est autorisée à pénétrer** dans la cour ou dans les bâtiments : vous devez **obligatoirement** vous présenter au secrétariat.

A. Schuppe, directeur adjoint

## MESSE DE RENTREE



Les enseignants et membres du personnel des établissements catholiques de Cambrai vont pouvoir offrir cette nouvelle année scolaire et ses promesses le **vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 08h 30 à l'église Saint Géry** à l'occasion de leur prérentrée. Bienvenue à celles et ceux d'entre vous qui pourront nous rejoindre ce jour-là.

## LES BONS REFLEXES

En ce début d'année, il nous semble utile de rappeler quelques points :

- Les parents se doivent de **vérifier régulièrement l'agenda-organiseur** (au moins une fois par semaine), l'expérience a de nombreuses fois prouvé que « la confiance n'exclut pas le contrôle ».
- Les **absences** doivent être **signalées au plus vite, par téléphone uniquement au 03 27 37 26 37**. Dès son retour, l'élève doit présenter un talon rose du carnet de vie-organiseur et éventuellement un certificat médical (en permanence du bas ou à l'accueil selon les horaires). **Les justificatifs par mail ne sont pas recevables.**
- Les **demandes de rendez-vous** doivent se faire par le biais du carnet de vie organisateur (pour un rendez-vous avec un enseignant) ou du secrétariat (dans les autres cas).
- Les **demandes d'autorisation de sortie exceptionnelle** (pour rendez-vous médical par exemple) doivent être déposées en permanence du bas avant 8h (préciser le motif et utiliser un talon rose ou faire un courrier signé).
- Les absences « pour motif personnel » ne font pas partie des justificatifs recevables (cf Code de l'Education).

D'une façon générale, nous vous demandons de **privilégier l'utilisation de l'agenda-organiseur** ou **d'appeler le secrétariat** au 03 27 37 26 37 (l'utilisation de tout autre numéro est à proscrire). L'utilisation des mails est à éviter d'une part parce qu'ils facilitent l'usurpation d'identité, d'autre part parce qu'ils ne sont pas relevés en temps réel mais en général une fois par jour.

## REPAS OCCASIONNELS

Pour les repas occasionnels, il vous est demandé de **nous communiquer si l'élève prend son repas au restaurant scolaire** (au plus tard le jour même et **avant 8h 00**).

## CHANGEMENTS DE MODALITES - REPAS

Les changements durables de restauration (statut ou formule) ne pourront être pris en compte que de façon calendaire : ils devront commencer le 1<sup>er</sup> du mois suivant la demande déposée par la famille.

## VENEZ NOUS AIDER EN OUVERTURE HUMAINE ET EN CATECHESE



Pour l'organisation de la catéchèse de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> et/ou de l'heure de quinzaine "ouverture humaine" en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, nous recherchons des volontaires (ils seront accompagnés et soutenus) susceptibles d'encadrer de petites équipes.

La catéchèse ou l'ouverture humaine

se déroulent :

- en 6<sup>ème</sup> : le **mercredi** entre 8h 07 et 12h 05 ;
- en 5<sup>ème</sup> : le **vendredi** entre 8h 07 et 12h 05 ;
- en 4<sup>ème</sup> : le **lundi** entre 8h 07 et 11h 10.

Merci de vous manifester au secrétariat (ou aux encadrants présents lors des réunions de présentation).

## JUSTIFICATION DES ABSENCES

Toute absence doit être excusée le jour même (par les parents / responsables légaux) avant 09h00 (absences du matin) ou 15h00 (absences de l'après-midi) par téléphone au :

- 03.27.37.26.37 (élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> & U.L.I.S.)
- 03.27.81.56.77 (élèves de 3<sup>ème</sup>)

Dans tous les cas, un billet du carnet de vie scolaire, un courrier signé des parents ou un certificat médical devra confirmer l'absence de l'élève dès le retour de celui-ci au collège.

Un site Internet permet aux parents de consulter la liste des absences de leur enfant.

*Dans tous les cas, il n'est pas possible de signaler une absence via le mail du collège.*

*Il est rappelé que la présence au collège est obligatoire et qu'il n'est pas permis de se dispenser de cours, même optionnel, ou de permanence, quels que soit leurs horaires et pour quelque raison que ce soit. Toute absence prolongée, non excusée, entraîne un signalement auprès de l'inspection académique et/ou des services sociaux.*

## CARTE D'IDENTITE

En prévision des voyages ou examens, nous rappelons qu'**il est indispensable** que chaque élève soit muni d'une **carte nationale d'identité en cours de validité**.

## RESULTATS SAINT LUC

### BREVET DES COLLEGES

Félicitations aux élèves et à leurs enseignants !

**99, 53 % des élèves inscrits présents à l'examen ont été reçus.**

Félicitations à eux et particulièrement à tous ceux qui ont obtenu une mention ! (93, 9 %)

### BACS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES

Dans les séries générales : en série L : 100 % des élèves ont été reçus – E. S. : 91 % – S-SI : 100 % – S-SVT : 98, 3 %

Dans les séries technologiques : en série S. T. M. G. : 100 % – S. T. 2S. : 94, 3 %

Mentions : 127 élèves sur 171.



## PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION SCOLAIRE



La contribution étant annuelle, le bordereau est édité début septembre et comporte dix mois. Pour faciliter la gestion de votre budget, nous vous recommandons la **formule du prélèvement automatique mensuel** afin de faciliter l'étalement de vos règlements. Pour toute question à ce sujet, merci de contacter le service facturation-familles (31, boulevard de la Liberté – Mme Claire Dron au 03.27.82.28.28 ou au 03.27.82.28.26). Il vous est également possible de régler cette facture en une seule fois.

**Attention ! Il ne comporte pas la restauration** pour laquelle vous devez déposer régulièrement à l'accueil du site concerné le règlement correspondant à la fréquence et à la formule de restauration choisies.

## ORDRE DE PASSAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Semaine A	Semaine B
A partir de 11h 20 : 6 <sup>ème</sup>	
12h 25 : 5 <sup>ème</sup>	12h 25 : 4 <sup>ème</sup>
12h 45 : 4 <sup>ème</sup>	12h 45 : 5 <sup>ème</sup>



**Rappel :** la carte de cantine est obligatoire pour le bon déroulement du passage au restaurant scolaire. Tout élève qui l'oublierait passera le dernier de son niveau.

## RAPPELS SUR LES REGLES DE PRESENCE POUR LA RESTAURATION ET L'ETUDE DU SOIR

Il est important de rappeler aux élèves, que ceux qui prennent leur repas au Collège **n'ont pas le droit de sortir le midi**. Ceux qui mangent à l'extérieur ne peuvent pas rentrer dans l'établissement avant 13h15.

L'établissement propose une étude du soir pour les élèves du Collège Saint Luc – Jeanne d'Arc, **uniquement sur inscription**. Pendant cette heure, les élèves peuvent avancer leur travail scolaire. Cette heure d'étude est encadrée par un personnel d'éducation et se déroule en salles de permanence (haut & bas) en fonction des heures de sorties. L'accès au C.D.I. est également possible (manuels scolaires, internet, ressources diverses).

Souhaitant en améliorer le fonctionnement, des petits changements ont été effectués par rapport aux années précédentes. L'étude du soir est assurée de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. **Afin de ne pas perturber le déroulement de celle-ci, les sorties d'élèves ne sont possibles que sur les créneaux suivants : 17h25, 18h00 et 18h30.**

M. Potaux, cadre éducatif

## DROIT A L'IMAGE AUTORISATION PARENTALE



Il appartient à toutes les familles **qui s'opposent** à une quelconque publication de l'image de leur enfant, que ce soit sur le "Jeanne d'Arc Info" ou sur le site du Collège de **faire connaître leur désaccord par courrier adressé à M. le Directeur**

avec la mention "Droit à l'image" sur l'enveloppe et ce **avant le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017.**

## TRANSPORTS SCOLAIRES



Le département du Nord prend en charge intégralement les frais de transport scolaire des collégiens (sauf frais de dossier à verser directement au transporteur) **quel que soit le réseau de transport public utilisé.**

Le collégien doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- être domicilié dans le département du Nord ;
- fréquenter le collège de rattachement de sa commune de domiciliation ;
- résider à l'extérieur du périmètre de proximité défini pour chacun des collèges du département.

Pour toute nouvelle demande de dossier ou pour toute demande d'information, le site [www.transportscolaire.lenord.fr](http://www.transportscolaire.lenord.fr) est à votre disposition ainsi qu'un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h 00 à 12h 00 au 03 59 73 67 40.

### Communauté d'Agglomération de Cambrai

Tous les Collégiens et Lycéens habitant l'une des communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (\*), scolarisés dans un établissement public ou privé situé dans la C. A. C., peuvent **obtenir une carte de transport leur permettant de se déplacer** sur l'ensemble du réseau T. U. C. (Transports Urbains du Cambrésis) autant de fois que nécessaire dans la journée, dans la semaine, toute l'année... Il leur en coûtera 100 € pour les élèves non-boursiers, 60 € pour les élèves boursiers. Cette somme peut être réglée de manière mensuelle (8, 50 € pour un non-boursier et 5 € pour un boursier).

C'est la société "Vectalia" qui organise ces transports pour le compte de la C. A. C. et qui établira les cartes.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site [www.tuc-cambresis.fr](http://www.tuc-cambresis.fr) dans la rubrique "carte scolaire".

(\* ) Abancourt – Anneux – Aubencheul-au-Bac – Awoingt – Banteux – Bantigny – Bantouze – Blécourt – Boursies – Cagnoncles – Cambrai – Cantaing-sur-Escaut – Cauroir – Crèvecœur-sur-Escaut – Cuvillers – Doignies – Escaudoevres – Esnes – Estrun – Esvars – Flesquières – Fontaine-Notre-Dame – Fressies – Gonnellieu – Gouzeaucourt – Haynecourt – Hem-Lenglet – Honnecourt-sur-Escaut – Iwuy – Lesdain – Les-Rues-des-Vignes – Marcoing – Masnières – Moeuvres – Naves – Neuville-saint-Rémy – Niergnies – Noyelles-sur-Escaut – Paillencourt – Proville – Raillencourt-sainte-Olle – Ramillies – Ribécourt-la-Tour – Rieux-en-Cambrésis – Rumilly-en-Cambrésis – Saily-lez-Cambrai – Sancourt – Séranvillers Forenville – Thun l'Evêque – Thun Saint Martin – Tilloy-lez-Cambrai – Villers-en-Cauchies – Villers-Guislain – Villers-Plouich – Wambaix.

## CONSTITUTION DES CLASSES



Chaque famille, chaque élève a eu l'occasion de formuler à un moment donné, selon des modalités clairement définies, des souhaits concernant la constitution des classes (cf. le "Jeanne d'Arc Info" n° 30 du 11 mai 2017). Les équipes pédagogiques ont fourni un très important travail pour satisfaire au mieux les demandes recevables, c'est pourquoi : comme cela a été précisé, "il ne sera répondu à aucune demande concernant ces associations avant la rentrée, et **sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée.**"

A. Schuppe pour le Conseil de Direction

## PARENTS CORRESPONDANTS DE CLASSE 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

Dans le courrier de rentrée, l'A. P. E. L. vous a communiqué la charte du parent correspondant. Si vous n'avez pas encore rempli le talon par lequel vous indiquez souhaiter vous présenter en tant que parent correspondant pour l'année scolaire 2017-2018, vous pouvez encore le faire avant le 08 septembre à l'aide du talon ci-dessous.

G. Taverne

### TALON REPONSE à remettre au professeur principal avant le 08 septembre 2017.

Monsieur ou Madame \_\_\_\_\_  
parent de \_\_\_\_\_  
en classe de \_\_\_\_\_  
propose sa candidature en tant que parent-correspondant pour  
l'année scolaire 2017-2018.  
Date et signature :

## BOURSE AUX LIVRES

Dans le but de désengorger vos étagères et économiser sur le "budget" lecture, nous organisons, une **bourse aux livres** (livres étudiés en Français : 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) le **lundi 04 septembre de 8h 45 à 10h 00** au restaurant scolaire - 25 Bd de la Liberté.

Venez nombreux acheter ou vendre vos livres (liste sur le site du collège) selon une décote de 30% minimum selon l'état.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Véronique Dole au 06 85 75 04 77, membre de l'A. P. E. L.

## RENDEZ-VOUS ?

Mes responsabilités et mes engagements ne me permettent pas de trouver aisément un rendez-vous dans un agenda déjà fort contraint. En outre, il est préférable de s'adresser d'abord à une personne proche du quotidien, qui pourra vous rencontrer rapidement et efficacement, **à commencer par le professeur principal**. Ce sont ensuite mes collaborateurs qui pourront le mieux vous recevoir, en me rendant systématiquement compte de votre situation :

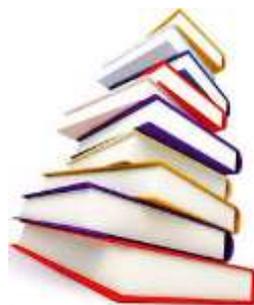
- **M. Potaux**, cadre éducatif pour les niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ;
- **Mme Schuppe**, directeur adjoint et coordinatrice des niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ;
- **Mme Fauquez**, coordinatrice du niveau 4<sup>ème</sup> ;
- **M. Quéant**, adjoint de direction, coordinateur du niveau 3<sup>ème</sup> ;
- **Mme Guille**, surveillante référente pour les 3<sup>èmes</sup>.

G. Taverne, Chef d'établissement

## PHOTO DE CLASSE ET PHOTO INDIVIDUELLE

Les élèves seront photographiés le **mardi 05 septembre** selon un planning bien précis. Les photos individuelles prises seront utiles pour le dossier de chaque élève. Vous pourrez également acheter des pochettes si vous le souhaitez.

## MANUELS SCOLAIRES



Les manuels sont remis à chaque élève le jour de la rentrée. Ils sont prêtés et restent la propriété du Collège. Il vous appartient de les recouvrir. Toute détérioration entraîne une réparation qui sera facturée en fin d'année scolaire. Les livres perdus ou dont la réparation sera impossible devront être facturés. Nous engageons les uns et les autres à **prendre soin de ces outils de travail**. La fiche état des livres devra être rendue très rapidement au professeur principal.



## RESULTATS DE LA PROMOTION 2016-2017



Nous adressons toutes nos félicitations aux 35 élèves de 4<sup>ème</sup> lauréats du Key English Test de Cambridge English (niveau A2 du CECRL) et plus particulièrement à **Victor Daville, Maixent Hellebuyck, Clara Huart, Erell Lessard, Adrien Leuk** et **Naomie Sansen** qui ont obtenu la mention "**Pass With Merit**". Nous adressons également tous nos encouragements aux autres 33 participants qui ont obtenu le diplôme avec le niveau A1.

## REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DE PERMANENCE



*Respecter ce règlement, c'est d'une part avoir l'opportunité de vous avancer dans vos devoirs, vos leçons, mais également de respecter le travail de vos camarades.*

La salle de permanence est le lieu où vous vous rendez pendant une heure, ou davantage, quand :

- ✓ Cela est prévu dans votre emploi du temps.
- ✓ Votre retard en cours n'est pas acceptable.
- ✓ Un professeur est absent.
- ✓ Vous êtes dispensé d'E. P. S..

- ✓ Vos parents ne vous ont pas donné l'autorisation de sortir du collège.

Pendant ces heures, vous êtes placés **sous l'autorité des personnels d'éducation**, vous devez les **écouter et de les respecter**. Ils sont habilités à vous sanctionner si votre comportement n'est pas correct ou si vous ne respectez pas le règlement intérieur (bavardage, refus de travailler, nuisance sonore etc.).

Comme son nom l'indique, l'étude, est **un lieu de travail personnel où le silence s'impose**. Les règles sont les mêmes qu'en classe. De ce fait **tout chahut sera sanctionné**. Et en cas de débordement, le ou les élèves perturbateurs seront immédiatement conduits chez le cadre éducatif.

Aucune sortie n'est donc autorisée, sauf exceptionnellement après accord du personnel d'éducation.

Tout élève n'ayant pas de travail s'en verra systématiquement donner par le personnel d'éducation.

Les manuels scolaires et la documentation seront prêtés (en début d'heure) par le personnel d'éducation en échange de la carte de cantine ou du Carnet de Vie Organiseur.

Bien entendu, les boissons, la nourriture, les couvre-chefs, les téléphones portables et tous autres objets connectés sont interdits, sous peine de confiscation.

**LE CALME EST INDISPENSABLE AU BIEN-ÊTRE DE TOUS !**

La Vie Scolaire

### « **LES PLUS BELLES ÉTOILES DE NOTRE DRAPEAU EUROPÉEN !** » Mgr Fr. Garnier

LE SANCTUAIRE DE L'UNITE (Schoenstatt-Diocèse de Cambrai), en lien avec l'association "Centenaire pour la Paix" vous invite à redécouvrir les raisons fondamentales de la naissance de l'Europe après les 2 guerres mondiales du 20<sup>ème</sup> siècle.

Octobre et novembre : **la lumière sur un témoin exceptionnel.**

Homme des frontières, **Robert Schuman** est profondément marqué par les conflits qui ont déchiré la France et l'Allemagne.

L'édification européenne est donc d'abord pour lui une **œuvre de réconciliation**.

*"Nous tendons la main à nos ennemis d'hier non seulement pour pardonner mais pour construire ensemble l'Europe de demain"*



ROBERT SCHUMAN : UN ITINERAIRE DE SAINTETE EN POLITIQUE.

**VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 à THUN 20H :**

avec Jacques Paragon, Président d'honneur de l'Institut Saint-Benoît Patron de l'Europe (chargé de porter la cause de béatification de Robert Schuman).

M. Paragon a donné de très nombreuses conférences en Europe, à l'Angelicum de Rome...



ROBERT SCHUMAN, « PROPHETE » DE L'EUROPE : DU PARDON A LA RECONCILIATION  
DANS UN ESPRIT DE MISERICORDE

**SAMEDI 04 NOVEMBRE 2017 à THUN 20H :**

avec Ghislain Knepper, un jeune passionné devenu ami et intime de Robert Schuman... Trois ans de travail dans ses archives très personnelles et les traductions de ses correspondances de guerre offrent à ses nombreuses conférences un heureux mariage entre la rigueur historique, le cœur et l'âme de Robert Schuman.



LES PLUS BELLES ETOILES DE NOTRE DRAPEAU EUROPEEN

**SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 à THUN 15H :**

avec Michèle Altmeyer, membre du conseil de présidence international de l'Ordre Franciscain Séculier jusqu'en 2014, conférencière, théologienne... Michèle a un cœur enflammé pour faire vivre devant ses auditeurs de nombreux témoins plus ou moins connus : ils ont permis à l'Europe de se construire sur des valeurs essentielles à redécouvrir.

Père Jean-Marie Moura – Sanctuaire de l'Unité – Thun St Martin – [padre.jmmoura@gmail.com](mailto:padre.jmmoura@gmail.com)

LA VIERGE MARIE : PATRONNE DE L'EUROPE

## LA RENTREE

☞ **Pour les élèves de 6<sup>ème</sup>**, c'est le **lundi 04 septembre**. L'**accueil des familles** et des élèves se fera **entre 8h 45 et 09h 00**. Parents et élèves prennent contact avec le professeur principal et découvrent leur classe. Puis les familles sont invitées à rejoindre la salle de permanence du bas pour un temps convivial proposé par l'Association des Parents d'ELèves (A. P. E. L.).

Les élèves sont pris en charge par leur professeur principal jusqu'à 12h 05. Ils peuvent alors prendre leur repas au Collège. L'après-midi, les activités ont lieu de 13h 30 à 16h 30. **Leur scolarité se poursuit normalement à compter du mardi 05 à 08h 07.**

**Les parents** des enfants de 6<sup>ème</sup> dont les familles ont opté pour la location d'un deuxième jeu de manuels scolaires les retireront auprès de l'A. R. B. S. le lundi 04 septembre de 08h 30 à 11h 45.

**Judi 07 septembre de 18h 00 à 19h 30**, dans la classe de leur enfant, les familles pourront rencontrer l'équipe éducative de sa division. Chaque enseignant présentera brièvement sa matière, ses attentes et vous découvrirez mieux ainsi ce lieu d'études et de vie où votre enfant passera son année scolaire. Cette réunion se fera dans les classes et sans les enfants.

Les parents des élèves qui sont inscrits en C. H. A. M., rencontreront les enseignants à 17h 30 en salle 104 S.

☞ **Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>**, la rentrée a lieu le **lundi 04 septembre** de 9h 30 (entrée par la rue du Pré d'Espagne) à 12h 05. Pour les internes à 8h 30, 8/10 rue Achille Durieux. **Il n'y aura pas de cours l'après-midi.**

La distribution du deuxième jeu de livres par l'A. R. B. S. aura lieu **le mardi 05 septembre** de 15h 45 à 16h 15.

☞ **Pour les élèves des niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>** la rentrée aura lieu le **mardi 05 septembre** (entrée rue de Péronne). A **08h 07** tous les élèves seront pris en charge par leur professeur principal.

**ATTENTION !** La distribution du deuxième jeu de livres par l'A. R. B. S. aura lieu le **lundi 04 septembre** de 8h 30 à 11h 45.

☞ **La rentrée des élèves de l'U. L. I. S.** se fera le **lundi 04 septembre** à **13h 30** (entrée par la petite porte du boulevard de la Liberté).

☞ **Le lundi 04 sera un lundi de semaine A.**

☞ **Permanence de distribution du deuxième jeu de livres par l'A. R. B. S.** : lundi 11 septembre de 09h 30 à 11h 00 pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> (25 bd de la Liberté).

☞ Les personnes ayant des **problèmes de transport** sont invitées à les signaler au secrétariat.

## CARTE DE RESTAURATION ET D'IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Dès les premiers jours de classe, une **carte personnelle** sera remise à chaque élève. Cette carte porte un **code barre** et le **nom de l'élève**. Chacun est invité à **en prendre soin** : elle ne doit être ni pliée, ni annotée. En cas de perte ou de détérioration, cette carte sera remplacée et facturée 10, 00 €. Il est important de signaler toute perte le jour même au secrétariat. **Chaque élève est tenu de la présenter à chaque passage au self.**

**Le principe** : Un lecteur est situé en bout de self. Le passage au self débite automatiquement le "compte repas" de l'élève qui aura été provisionné au préalable par la famille du montant et au rythme qu'elle décidera. Cela permet également de gérer la fréquentation du restaurant scolaire avec souplesse et rigueur.

**Le mode d'emploi** :

1 – Par commodité, s'il est vraisemblable que l'élève prendra, de temps en temps, son repas au Collège, nous conseillons de **créditer, en ce début d'année, la carte de quelques repas**. Le solde non utilisé ne sera évidemment pas perdu.

2 – Par souci de sécurité, **les paiements en espèces sont à éviter au maximum**. Merci donc de prévoir, le plus possible, des règlements par chèque en précisant au dos le nom de l'élève et la mention "**compte repas**" à remettre par l'élève, sous enveloppe fermée sur laquelle seront mentionnés son nom et sa classe, dès son arrivée le matin, ou par la famille directement au secrétariat aux heures d'ouverture du 25 bd de la Liberté ou de la rue Belmas selon le lieu de restauration.

Le système étant très personnalisé, **il n'est pas adressé de facture restauration aux familles** : il est possible de consulter l'état de son compte à tout moment. Nous vous avertirons du moment où il vous sera possible de créditer directement votre compte via Internet.

3 – **La formule appliquée pour les collégiens** sera celle prévue en début d'année, à savoir le **repas complet** ou le **plat du jour**. Le changement de formule ou de statut ne pourra se faire qu'au premier jour du mois suivant la demande de la famille. **Au 25 bd de la Liberté seulement**, des **périphériques supplémentaires** peuvent être pris moyennant un jeton, les jetons étant vendus par 10 au secrétariat au prix de 7, 10 € les dix.



**COUPON "REPAS EXCEPTIONNEL"** (en plus ou en moins)

**à rendre au plus tard le jour même avant 08h 00 en permanence du bas (ou au secrétariat).**

Nom de l'élève : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Date du repas en plus : .....

Date et signature des parents :